
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 14 août 2017 à 19 h 30
55, avenue Dupras**

PRÉSENCES :

Mme Manon Barbe, mairesse d'arrondissement
M. Richard Deschamps, M.B.A., conseiller de ville
Mme Monique Vallée, conseillère de ville
Mme Laura-Ann Palestini, conseillère d'arrondissement
Mme Nancy Blanchet, conseillère d'arrondissement
Mme Josée Troilo, conseillère d'arrondissement
M. Serge Declos, conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

M. Benoit G Gauthier, directeur d'arrondissement
Mme Chantal Gagnon, secrétaire d'arrondissement substitut

10 - Ouverture de la séance

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h 30.

CA17 20 0414

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement en ajoutant les points suivants :

10.08.1 Condoléances – décès de Mme Thérèse Dupuis Pelletier

10.08.2 Condoléances – décès de M. Joseph-René Brisebois

Adoptée à l'unanimité.

10.02

CA17 20 0415**Période de réponses et questions du public**

Madame la mairesse d'arrondissement procède à la période de questions des citoyens, conformément au règlement LAS-0005.

Questions posées par	Sujet de l'intervention
M. Jevy Baxhavu	Lien vert Manque d'arbres – boul. Newman
M. Bruno Leduc	Offre de service pour des activités nautiques
M. Yves Daoust	Libellé de la période de questions dans les procès-verbaux

10.03

CA17 20 0416**Félicitations à M. Mohamed Lamine Kateb - Arbitre par excellence 2016-2017**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que le conseil offre ses plus sincères félicitations à M. Mohamed Lamine Kateb couronné Arbitre par excellence 2016-2017 lors du 2^e gala annuel de la Fédération de Badminton Québec le 10 juin 2017.

Il a aussi reçu le prix Officiel de l'année Québécois et Canadien décerné par Sports Québec en 2015.

Ces reconnaissances récompensent son engagement et sa passion pour le badminton.

Adoptée à l'unanimité.

10.04

CA17 20 0417**Condoléances - décès de Mme Jacqueline St-Laurent**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de Mme Jacqueline St-Laurent, survenu le 25 juillet 2017. Mme St-Laurent était la tante de Mme Manon Barbe, mairesse.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.05

CA17 20 0418**Condoléances - décès de Mme Yvonne Gagné Fortin**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de Mme Yvonne Gagné Fortin survenu le 19 juillet 2017.

Les membres du conseil prient toute la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.06

CA17 20 0419**Condoléances - décès de M. Gérald Lawrence**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès le 2 août dernier de M. Gérald Lawrence, notre ancien directeur des loisirs, à l'âge de 66 ans.

M. Lawrence avait été engagé à titre de régisseur socio-culturel en novembre 1977 pour devenir ensuite directeur délégué à l'unité des relations avec la communauté en 1984, puis directeur des communications et loisirs. M. Lawrence a pris sa retraite en décembre 2001. Il était le fils du conseiller municipal Gérald Lawrence, élu de LaSalle en 1960 et 1963.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.07

CA17 20 0420**Condoléances - décès de Mme Sylvie Lafond**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de Mme Sylvie Lafond. Mme Lafond était la mère de Mme Anik Bernier, agente de bureau à l'arrondissement de LaSalle.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.08

CA17 20 0421
Condoléances - décès de Mme Thérèse Dupuis Pelletier

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de Mme Thérèse Dupuis Pelletier, survenu le 10 août 2017.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.09

CA17 20 0422
Condoléances -décès de M. Joseph-René Brisebois

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de M. Joseph-René Brisebois, survenu le 29 juillet 2017.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.10

CA17 20 0423
Demande au ministère des Transports- reconstruction de l'échangeur St-Pierre

Attendu que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec (MTMDET) a inscrit au Plan québécois des infrastructures 2016-2026 la réfection complète de l'échangeur Saint-Pierre, dont une partie est située à LaSalle;

Attendu que le ministère envisage deux scénarios, soit la rénovation de la structure actuelle ou la construction d'une toute nouvelle structure;

Attendu que l'amélioration de la fluidité de la circulation dans l'échangeur Saint-Pierre pourrait contribuer grandement au désenclavement de LaSalle;

Attendu que dans sa forme actuelle, l'échangeur surplombe la rue Saint-Patrick et le canal de Lachine de près de 30 mètres et domine tout le paysage urbain environnant;

Attendu que l'usage actuel du canal de Lachine pour la navigation de plaisance permettrait de ramener le viaduc plus près du sol, à l'instar du nouvel échangeur Turcot;

Attendu que dans un scénario de reconstruction complète, les structures actuelles, purement utilitaires, pourraient être remplacées par des viaducs beaucoup plus élégants, de type signature, comme c'est le cas pour le nouvel échangeur Turcot;

Attendu que l'échangeur actuel ne laisse aucune place aux transports collectifs;

Attendu que seule une reconstruction complète permettrait de déplacer les bretelles d'accès à LaSalle, où elles entraînent de fréquents bouchons sur la rue Clément et obligent les poids lourds à transiter par cette rue à 50 % résidentielle et nuisent aux efforts de requalification du secteur ouest de LaSalle;

Attendu que des travaux de cette ampleur ont des répercussions sur des décennies et qu'il est important de pourvoir à tous les modes de transport actuels et futurs;

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

De demander au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec de ne prévoir qu'une seule option dans son dossier d'opportunité de l'échangeur Saint-Pierre, soit sa reconstruction complète dans une nouvelle configuration, en faveur d'un échangeur autoroutier de conception moderne, mieux intégré au paysage, avec moins d'impact sur le réseau artériel et local, plus respectueux des milieux de vie environnants et répondant davantage aux besoins de mobilité actuels.

Adoptée à l'unanimité.

10.11 1170577005

CA17 20 0424

Approbation des procès-verbaux des séances du conseil du 4 et 18 juillet 2017

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement substitut

D'approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 4 juillet 2017 et de la séance extraordinaire tenue le 18 juillet 2017.

Adoptée à l'unanimité.

10.12

CA17 20 0425

Dépôt du compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 5 juillet 2017

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter le dépôt du compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 5 juillet 2017.

Adoptée à l'unanimité.

10.13 1172363096

CA17 20 0426

Dépôt des comptes rendus des réunions du comité de circulation - 28 juin et 26 juillet 2017

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'accepter le dépôt des comptes rendus des réunions du comité de circulation du 28 juin et du 26 juillet 2017.

Adoptée à l'unanimité.

10.14 1177151011

CA17 20 0427

Demande de changement de zonage sur la rue de Cannes-Brûlées

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'accepter le dépôt d'une demande de changement de zonage de la compagnie Strathmore, 2288, rue de Cannes-Brûlées.

Adoptée à l'unanimité.

10.15 1172365027

CA17 20 0428**Contrat à Comeau Experts-Conseils - services professionnels pour resurfaçage de la rue Clément et du boulevard LaSalle**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 103 339,53 \$, taxes incluses, pour des services professionnels pour des travaux d'ingénierie nécessaires à la préparation des plans et devis, des documents d'appel d'offres, la surveillance des travaux et le suivi administratif de la rue Clément, entre Lafleur et Trudeau, et du boulevard LaSalle, entre Alepin et la limite est de l'arrondissement de LaSalle, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'accorder à Comeau Experts-Conseils (4368894 Canada Inc.), le contrat SP 17-1724.1 à cette fin, au prix de sa soumission, soit au prix total de 103 339,53 \$, taxes incluses, conformément au cahier des charges.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.01 1176152030

CA17 20 0429**Contrat à C.M.S Entrepreneurs Généraux - construction d'une chambre de vanne - intersection Allard et Irwin**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'autoriser une dépense maximale de 204 999,28 \$, taxes incluses, le cas échéant, pour des travaux de construction d'une chambre de vanne à l'intersection des rues Allard et Irwin dans l'arrondissement de LaSalle.

D'accorder à C.M.S. Entrepreneurs Généraux Inc. le plus bas soumissionnaire conforme, le contrat à cette fin, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 204 999,28 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public 497700.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.02 1177151008

CA17 20 0430

Dépense additionnelle pour le contrat BAT.16-305 - travaux au complexe aquatique Michel-Leduc

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'autoriser une dépense additionnelle de 2 199,40 \$, taxes incluses, pour le contrat BAT. 16-305, octroyé à Climatisation Morrison Inc. pour des travaux d'installation d'unité temporaire de déshumidification et de chauffage d'eau des bassins du complexe aquatique Michel-Leduc (Aquadôme) dans l'arrondissement de LaSalle, majorant ainsi le montant total du contrat de 193 282,45 \$ à 195 481,85 \$, taxes incluses, comprenant tous les frais accessoires, le cas échéant.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.03 1170269010

CA17 20 0431

Dépense supplémentaire pour le contrat A.P.15-1623 - aménagement de la Place du 375e

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'autoriser une dépense maximale additionnelle de 8 869,04 \$, taxes incluses, pour le contrat A.P.15-1623 octroyé à Aménagement Sud Ouest (9114-5698 Québec Inc.) pour des travaux d'aménagement de la Place du 375e dans l'arrondissement de LaSalle, majorant ainsi le montant total du contrat de 1 305 112,35 \$ à 1 313 998,39 \$.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.04 1177151014

CA17 20 0432

Entente sur les infrastructures avec Les Tours Utopia - projet domiciliaire Domaine Bobois

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'accepter la nouvelle entente sur les infrastructures entre Les Tours Utopia inc. et la Ville de Montréal pour le projet domiciliaire Domaine Bobois

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et madame Nathalie Hadida, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer cette entente.

Adoptée à l'unanimité.

20.05 1175212005

CA17 20 0433**Entente sur les infrastructures avec 9191-0919 Québec inc. - projet domiciliaire Espace 3**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

De résilier l'entente existante entre le promoteur 9191-0919 Québec inc. et la Ville de Montréal relative aux infrastructures et aux équipements municipaux pour le développement résidentiel Espace 3 et autoriser la signature d'une nouvelle entente sur les infrastructures entre 9191-0919 Québec inc. et la Ville de Montréal pour le projet domiciliaire Espace 3.

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et madame Nathalie Hadida, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer cette entente sur les infrastructures.

Adoptée à l'unanimité.

20.06 1175212004

CA17 20 0434**Bail avec Kayak Sans Frontières**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et madame Nathalie Hadida, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer le bail à intervenir avec Kayak Sans Frontières et l'Arrondissement de LaSalle pour les années 2018 à 2022.

VOTE**Votent en faveur:**

Mme Manon Barbe, M. Richard Deschamps, Mme Laura-Ann Palestini, Mme Nancy Blanchet, Mme Josée Troilo et M. Serge Declos

Vote contre: Mme Monique Vallée

Adoptée à la majorité.

20.07 1173630003

CA17 20 0435

Bail avec Les Excursions Rapides de Lachine Inc.

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

D'autoriser madame Manon Barbe, mairesse d'arrondissement, et madame Nathalie Hadida, secrétaire d'arrondissement, ou en cas d'empêchement d'agir, le maire d'arrondissement suppléant et la secrétaire d'arrondissement substitut, à signer le bail à intervenir avec Les Excursions Rivière du Nord Inc. et l'Arrondissement de LaSalle pour les années 2018 à 2022.

VOTE

Votent en faveur: Mme Manon Barbe, M. Richard Deschamps, Mme Laura-Ann Palestini, Mme Nancy Blanchet, Mme Josée Troilo et M. Serge Declos

Vote contre: Mme Monique Vallée

Adoptée à la majorité.

20.08 1173630002

CA17 20 0436

Prolongation du contrat de gestion avec le Groupe Sodem - complexe aquatique Michel Leduc et piscines extérieures

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

De prolonger d'un an, aux mêmes termes et conditions, le contrat attribué au Groupe Sodem inc. pour la gestion du complexe aquatique Michel-Leduc (Aquadôme) et des piscines extérieures.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.09 1173630012

CA17 20 0437**Location de glace à l'aréna Jacques-Lemaire à des groupes d'employés - tarif réduit**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'accorder une réduction sur le tarif régulier de location de glace à l'aréna Jacques-Lemaire pour l'année 2017-2018 à deux regroupements de policiers et de pompiers et à un groupe d'employés de l'arrondissement de Verdun. Le tarif de location équivalent à un taux de 75 \$ de l'heure au lieu du tarif habituel de 125 \$ de l'heure.

Adoptée à l'unanimité.

20.10 1173630009

CA17 20 0438**Contribution financière au Club Richelieu LaSalle - bottin annuel des membres**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 250 \$ à Le club Richelieu LaSalle inc. pour la réalisation du bottin annuel des membres 2017-2018.

Le message du conseil devra être approuvé par la Direction des relations avec les citoyens, du greffe et des services administratifs. L'organisme devra acheminer à l'arrondissement 10 bottins annuels.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.11 1176818082

CA17 20 0439**Félicitations et contribution financière à l'Association de soccer mineur de LaSalle - 30e anniversaire**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que le conseil offre ses plus sincères félicitations à l'Association de soccer mineur de LaSalle inc. à l'occasion de son 30^e anniversaire de fondation.

D'accorder une contribution financière de 300 \$ pour la réalisation des activités entourant cet anniversaire.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.12 1176818086

CA17 20 0440

Contribution financière au Club d'âge d'or Falchi de LaSalle - Semaine italienne au parc Ouellette

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 1 000 \$ au Club d'âge d'or Falchi de LaSalle inc. pour soutenir la réalisation de la Semaine italienne le 8 août 2017 au parc Ouellette.

D'autoriser l'organisme à se procurer un permis pour vendre des boissons alcooliques moyennant l'obtention d'un permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec. Les responsables devront s'assurer qu'aucune boisson alcoolique ne soit vendue à des personnes mineures.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.13 1176818085

CA17 20 0441

Contribution financière à la Chambre de commerce du Sud-Ouest de Montréal - Gala Unio

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'accorder à la Chambre de commerce du Sud-Ouest de Montréal une contribution financière de 1 000 \$ à titre de partenaire de la 7^e édition du Gala Unio qui aura lieu le 19 octobre 2017.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.14 1172365026

CA17 20 0442**Association des Couguars - prolongation des heures de glace à l'aréna Jacques-Lemaire**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'autoriser l'Association des Couguars à prolonger son utilisation de la glace à l'aréna Jacques-Lemaire tous les mercredis jusqu'à 22 h 30 du 17 août 2017 au 31 mai 2018.

Adoptée à l'unanimité.

20.15 1173630011

CA17 20 0443**Fête des voisins - rue Curé-De Rossi**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'entériner la permission accordée aux résidents de fermer la rue Curé-De Rossi pour y tenir une fête des voisins le 12 août 2017.

Adoptée à l'unanimité.

30.01 1176818083

CA17 20 0444**Paroisse Madre dei Cristiani - procession**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

De permettre à la paroisse Madre dei Cristiani de tenir une procession le 20 août 2017 à l'occasion de la commémoration de tous les Saints. Les rues ne sont pas fermées à la circulation. Cette procession doit être sous le contrôle de la police.

En vertu de la Politique de reconnaissance et de soutien des organismes adoptée le 3 novembre 2014, les organismes religieux ne sont plus inclus dans la liste des organismes reconnus par l'arrondissement de LaSalle. Toutefois, en vertu du sommaire décisionnel 1146818026, ces derniers bénéficient d'un droit acquis et pourront continuer de recevoir le même support qu'en 2014, mais sans plus. Aucun autre soutien ne sera accordé pour de nouveaux événements. Advenant qu'un de ces événements soit annulé dans les prochaines années, il ne pourra plus être soutenu malgré une reprise.

Adoptée à l'unanimité.

30.02 1176818080

CA17 20 0445
Feu d'artifice au parc Leroux - Halloween

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

De permettre la tenue d'un feu d'artifice de type familial pour clôturer les activités de l'Halloween le 31 octobre 2017 au parc Leroux.

Adoptée à l'unanimité.

30.03 1176818084

CA17 20 0446
Restaurant LaSalle Drive-In - activité de financement de la Fondation de l'hôpital LaSalle

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

De permettre une activité de financement au restaurant LaSalle Drive-In au profit de la Fondation de l'hôpital LaSalle le samedi 9 septembre 2017 de 11 h à 23 h.

D'autoriser la fermeture partielle du stationnement annexe au restaurant de 11 h à 23 h pour cet événement. Les activités dans le cadre de cet événement ne devront pas empêcher la libre circulation sur la piste cyclable et la musique extérieure devra être à un volume acceptable et devra cesser à 23 h. L'organisme doit s'assurer d'acquitter les droits de diffusion auprès des autorités concernées (SOCAN).

De permettre l'affichage de 2 panneaux de rue pour la promotion de l'événement.

Adoptée à l'unanimité.

30.04 1176818079

CA17 20 0447
Location au Cégep André-Laurendeau du Stade Éloi-Viau - entraînements et matchs de baseball

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'autoriser le Cégep André-Laurendeau à louer le Stade Éloi-Viau pour la tenue de ses entraînements et matchs de baseball pour la saison automne 2017.

Adoptée à l'unanimité.

30.05 1173630013

CA17 20 0448**Cégep André-Laurendeau - permis de boissons alcooliques au centre sportif Dollard St-Laurent**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'autoriser le Cégep André-Laurendeau à se procurer un permis pour vendre et/ou servir des boissons alcoolisées lors des parties hors concours, des parties en saison régulières et lors des séries éliminatoires des équipes sportives de hockey sur glace, féminine et masculine, pour la saison 2017-2018.

Adoptée à l'unanimité.

30.06 1173630008

CA17 20 0449**Permis de hockey 2017-2018 à l'aréna Jacques-Lemaire - regroupement d'employés de l'arrondissement**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accorder un permis saisonnier de hockey 2017-2018 à titre gratuit, équivalent à un montant de 5 437,50 \$, à un regroupement d'employés de l'arrondissement de LaSalle pour l'utilisation de l'aréna Jacques-Lemaire et d'autoriser la signature de l'entente à cette fin.

Adoptée à l'unanimité.

30.07 1173630014

CA17 20 0450**Prise en charge des travaux de resurfaçage - rue Clément et boulevard LaSalle**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'offrir au conseil municipal, en vertu de l'article 85 de la Charte de la Ville de Montréal, que l'arrondissement de LaSalle prenne en charge la conception, la coordination et la réalisation des travaux visant la reconstruction pour l'exécution des travaux de resurfaçage de la rue Clément, entre Lafleur et Trudeau, et du boulevard LaSalle, entre Alepin et la limite est de l'arrondissement de LaSalle, dans le cadre de la mise en œuvre des programmations 2018 et 2020 du Service des infrastructures, de la voirie et des transports (SIVT).

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

30.08 1177151013

CA17 20 0451

Reconduction du projet d'agent de liaison à la bibliothèque

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

Sous réserve de l'approbation du protocole d'entente MIDI-Ville prévue au CM du 21 août 2017, d'accepter un financement maximum de 32 100 \$ par la Ville pour la prolongation du poste temporaire de bibliothécaire (emploi 400500) pour le projet d'agent de liaison à la bibliothèque du 1^{er} septembre 2017 au 31 mars 2018.

D'autoriser le financement temporaire de ce poste à même le budget de fonctionnement jusqu'au remboursement selon l'entente entre la Ville de Montréal et le MIDI.

D'autoriser le financement par l'arrondissement de l'excédent de rémunération nécessaire au montant approximatif de 26 140 \$ pour cette même période.

Adoptée à l'unanimité.

30.09 1176818081

CA17 20 0452

Nomination du maire d'arrondissement substitut

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

De nommer M. le conseiller Serge Declos maire d'arrondissement suppléant pour la période de septembre 2017 jusqu'à la fin du mandat.

Adoptée à l'unanimité.

30.10 1172365025

CA17 20 0453

Nomination des membres du comité préparatoire des séances du conseil

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

De nommer les membres pour siéger au comité préparatoire des séances du conseil pour la période de septembre jusqu'à la fin du présent mandat, soit

Mme la conseillère Nancy Blanchet

Mme la conseillère Josée Troilo

Adoptée à l'unanimité.

30.11 1172365024

CA17 20 0454
Reddition de comptes

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'entériner la liste des bons de commande autorisés, la liste des virements budgétaires pour la période du 20 juin au 28 juillet 2017, ainsi que la liste des factures non associées à des bons de commande pour juin et juillet 2017.

Adoptée à l'unanimité.

30.12 1173035011

CA17 20 0455
Avis de motion - amendement au règlement no 2098 pour la création des zones P12-74 et P12-75

Avis de motion est donné par Mme la conseillère Laura-Ann Palestini de la présentation à une séance subséquente du conseil d'un projet de règlement amendant le règlement de zonage numéro 2098 de manière à créer la zone P12-74 à même la zone C12-05 et la zone P12-75 à même la zone C12-06, et ce, afin d'y autoriser la création de parcs.

40.01 1172363092

CA17 20 0456
Adoption du premier projet de règlement P.2098-LAS-188 - création des zones P12-74 et P12-75

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'adopter le premier projet de règlement portant le numéro P.2098-LAS-188 intitulé « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2098 de manière à créer la zone P12-74 à même la zone C12-05 et la zone P12-75 à même la zone C12-06, et ce, afin d'autoriser la création de parcs » et le soumettre à une consultation publique quant à son objet et aux conséquences de son adoption.

De tenir une assemblée publique au 55, avenue Dupras le 29 août 2017 à 19 h pour les fins de cette consultation et de publier les avis requis.

Adoptée à l'unanimité.

40.02 1172363092

CA17 20 0457

Avis de motion - amendement au règlement de zonage - agrandir la zone I12-65 et réduire le C.O.S.

Avis de motion est donné par Mme la conseillère Nancy Blanchet de la présentation à une séance subséquente du conseil d'un projet de règlement amendant le règlement de zonage numéro 2098 de manière agrandir la zone I12-65 à même une partie de la zone I12-61, de réduire de 0,25 à 0,15 le coefficient d'occupation du sol (C.O.S.) minimal et le rapport bâtiment / terrain minimal pour l'usage « industrie légère I1 » et d'ajouter une disposition spéciale dans la zone I12-65.

40.03 1172363094

CA17 20 0458

Adoption du premier projet de règlement P.2098-LAS-189 - agrandir la zone I12-65 et réduire le C.O.S. et le rapport bâtiment/terrain

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'adopter le premier projet de règlement portant le numéro P.2098-LAS-189 intitulé « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2098 de manière à agrandir la zone I12-65 à même une partie de la zone I12-61, de réduire de 0,25 à 0,15 le coefficient d'occupation du sol (C.O.S.) minimal et le rapport bâtiment / terrain minimal pour l'usage « industrie légère I1 » et d'ajouter une disposition spéciale dans la zone I12-65 » et le soumettre à une consultation publique quant à son objet et aux conséquences de son adoption.

De tenir une assemblée publique au 55, avenue Dupras le 29 août 2017 à 19 h pour les fins de cette consultation et de publier les avis requis.

Adoptée à l'unanimité.

40.04 1172363094

CA17 20 0459

Avis de motion - amendement au règlement de zonage - maçonnerie alternative collée

Avis de motion est donné par M. le conseiller Serge Declos de la présentation à une séance subséquente du conseil d'un projet de règlement amendant le règlement de zonage numéro 2098 de manière à autoriser la maçonnerie alternative collée comme revêtement extérieur pour un mur d'un bâtiment, d'un muret ou d'un socle d'affichage ainsi que de définir le matériau, d'en préciser les proportions autorisées et de spécifier les secteurs où son utilisation est prohibée.

40.05 1172363093

CA17 20 0460**Adoption du premier projet P.2098-LAS-190 - maçonnerie alternative collée**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'adopter le premier projet de règlement portant le numéro P.2098-LAS-190 intitulé « Règlement amendant le règlement de zonage numéro 2098 de manière à autoriser la maçonnerie alternative collée comme revêtement extérieur pour un mur d'un bâtiment, d'un muret ou d'un socle d'affichage ainsi que de définir le matériau, d'en préciser les proportions autorisées et de spécifier les secteurs où son utilisation est prohibée » et le soumettre à une consultation publique quant à son objet et aux conséquences de son adoption.

De tenir une assemblée publique au 55 avenue Dupras le 29 août 2017 à 19 h pour les fins de cette consultation et de publier les avis requis.

Adoptée à l'unanimité.

40.06 1172363093

CA17 20 0461**Dérogation mineure - pierre collée au 9717 boul. LaSalle**

Attendu que le requérant a déposé sa demande le 9 août 2016 afin de permettre la pierre collée à un mur comme matériau de revêtement extérieur sur le mur de la fondation de la façade principale du bâtiment situé au 9717, boul. LaSalle;

Attendu qu'à sa séance du 6 juillet 2016, le comité consultatif d'urbanisme (CCU) a émis une recommandation défavorable;

Attendu qu'à sa séance du 7 novembre 2016 le conseil d'arrondissement a résolu de soumettre la demande de dérogation mineure afin de permettre la pierre collée à un mur comme matériau de revêtement extérieur sur le mur de la fondation de la façade principale du bâtiment situé au 9717, boul. LaSalle, à une étude additionnelle du CCU et de mandater le comité pour étudier les matériaux de revêtement extérieur présentement autorisés dans l'arrondissement;

Attendu qu'à sa séance du 8 juin 2017 le comité consultatif d'urbanisme a pris connaissance des résultats d'une étude sur les matériaux;

Attendu que les aménagements réalisés au 9717, boul. LaSalle sont de qualité;

Attendu que l'aménagement s'intègre bien au bâtiment et le met en valeur;

Attendu que la pierre collée a été posée seulement sur les fondations du bâtiment et que compte tenu de la pente du terrain le sous-sol correspond à un rez-de-chaussée;

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement substitut

D'accorder une dérogation mineure afin de permettre la pierre collée à un mur comme matériau de revêtement extérieur sur le mur de la fondation de la façade principale du bâtiment situé au 9717, boul. LaSalle, alors que selon l'article 5.6.2.1.h) du règlement de zonage numéro 2098, la brique ou la pierre vissée, collée à un mur ou non liée par un mortier est prohibé comme matériau de revêtement extérieur (PC-30811) (1710019930).

Adoptée à l'unanimité.

40.07 1172363095

CA17 20 0462
Dérogations mineures

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

De réunir pour adoption les points 40.08 à 40.16.

D'adopter les points 40.08 à 40.16.

Adoptée à l'unanimité.

CA17 20 0463
Dérogation mineure - entrée charretière et allée de circulation du lot A - projet La Vida

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accorder une dérogation mineure afin de permettre le retrait de l'entrée charretière et d'une partie de l'allée de circulation du lot numéro 5 908 432 (lot A - Projet La Vida), alors que la cédule « L-2 » du règlement de zonage numéro 2098 prévoit une entrée charretière et une allée de circulation sur ce lot.

Adoptée à l'unanimité.

40.08 1172363104

CA17 20 0464
Dérogation mineure - entrée charretière et allée de circulation du lot D - projet La Vida

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accorder une dérogation mineure afin de permettre l'ajout d'une entrée charretière et d'une allée de circulation sur le lot numéro 5 908 433 (lot D - Projet La Vida), alors que la cédule « L-2 » du règlement de zonage 2098 ne prévoit ni entrée charretière ni allée de circulation sur ce lot.

Adoptée à l'unanimité.

40.09 1172363105

CA17 20 0465**Dérogation mineure - entrée charretière et allée de circulation du lot J - projet La Vida**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accorder une dérogation mineure afin de permettre l'ajout d'une entrée charretière et d'une allée de circulation individuelle sur le lot numéro 5 908 439 (lot J - Projet La Vida), alors que la cédule « L-2 » du règlement de zonage 2098 prévoit une entrée charretière et une allée de circulation commune aux lots numéros 5 908 439 et 5 908 440.

Adoptée à l'unanimité.

40.10 1172363106

CA17 20 0466**Dérogation mineure - entrée charretière/allée de circulation et cour intérieure du lot K - projet La Vida**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accorder une dérogation mineure afin de permettre l'ajout d'une entrée charretière et d'une allée de circulation individuelle sur le lot numéro 5 908 440 (lot K - Projet La Vida), alors que la Cédule L-2 du règlement de zonage 2098 prévoit une entrée charretière et une allée de circulation commune aux lots numéros 5 908 439 et 5 908 440 et afin de permettre un transformateur sur socle en cour intérieure, alors que l'article 7.90.8.2 du règlement de zonage 2098 stipule qu'un appareil hors-sol, excepté un fut d'éclairage, est prohibé dans les cours intérieures.

Adoptée à l'unanimité.

40.11 1172363107

CA17 20 0467**Dérogation mineure - entrée charretière/allée de circulation et cour intérieure du lot L - projet La Vida**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accorder une dérogation mineure afin de permettre l'ajout d'une entrée charretière et d'une allée de circulation individuelle sur le lot numéro 5 908 441 (lot L - Projet La Vida), alors que la Cédule L-2 du règlement de zonage 2098 prévoit une entrée charretière et une allée de circulation commune aux lots numéros 5 908 441 et 5 908 442 et afin de permettre un transformateur sur socle en cour intérieure, alors que l'article 7.90.8.2 du règlement de zonage 2098 stipule qu'un appareil hors-sol, excepté un fut d'éclairage, est prohibé dans les cours intérieures.

Adoptée à l'unanimité.

40.12 1172363108

CA17 20 0468

Dérogation mineure - entrée charretière/allée de circulation et cour intérieure du lot M - projet La Vida

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accorder une dérogation mineure afin de permettre l'ajout d'une entrée charretière et d'une allée de circulation individuelle sur le lot numéro 5 908 442 (lot M - Projet La Vida), alors que la Cédule L-2 du règlement de zonage 2098 prévoit une entrée charretière et une allée de circulation commune aux lots numéros 5 908 441 et 5 908 442 et afin de permettre un transformateur sur socle en cour intérieure, alors que l'article 7.90.8.2 du règlement de zonage 2098 stipule qu'un appareil hors-sol, excepté un fut d'éclairage, est prohibé dans les cours intérieures.

Adoptée à l'unanimité.

40.13 1172363109

CA17 20 0469

Dérogation mineure - entrée charretière/allée de circulation et cour intérieure du lot I - projet La Vida

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accorder une dérogation mineure afin de permettre le retrait d'une entrée charretière et d'une allée de circulation sur le lot numéro 5 908 438 (lot I - Projet La Vida), alors que la Cédule L-2 du règlement de zonage 2098 prévoit une entrée charretière et une allée de circulation sur ce lot et que l'article 5.3.7.n) autorise uniquement une accessibilité commune à des espaces de stationnement situés sur des terrains adjacents et afin de permettre un transformateur sur socle en cour intérieure, alors que l'article 7.90.8.2 du règlement de zonage 2098 stipule qu'un appareil hors-sol, excepté un fut d'éclairage, est prohibé dans les cours intérieures.

Adoptée à l'unanimité.

40.14 1172363110

CA17 20 0470**Dérogation mineure - entrée charretière et allée de circulation du lot E - projet La Vida**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accorder une dérogation mineure afin de permettre la modification d'une allée de circulation sur le lot numéro 5 908 434 (lot E - Projet La Vida), alors que la Cédule L-2 du règlement de zonage 2098 prévoit une entrée charretière et une allée de circulation commune sur les lots numéros 5 908 434 et 5 908 435 et afin de permettre l'accès au lot numéro 5 908 434 en passant en partie sur le lot numéro 5 908 435 malgré l'article 5.3.7.n) qui autorise uniquement une accessibilité commune à des espaces de stationnement situés sur des terrains adjacents.

Adoptée à l'unanimité.

40.15 1172363111

CA17 20 0471**Dérogation mineure - entrée charretière et allée de circulation du lot F - projet La Vida**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accorder une dérogation mineure afin de permettre le retrait d'une entrée charretière et d'une allée de circulation sur le lot numéro 5 908 435 (lot F - Projet La Vida), alors que la Cédule L-2 du règlement de zonage 2098 prévoit une entrée charretière et une allée de circulation commune sur les lots numéros 5 908 434 et 5 908 435.

Adoptée à l'unanimité.

40.16 1172363112

CA17 20 0472**Dérogation mineure - marges latérales du quadruplex aux 439-445 rue Red Cross**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accorder une dérogation mineure au quadruplex situé aux 439 à 445, rue Red Cross, afin de permettre une marge latérale gauche de 2,30 mètres et un total des marges latérales de 4,70 mètres, alors que selon l'article 3.5.7.3 du règlement de zonage numéro 2098, la marge latérale minimale requise pour un quadruplex est de 2,40 mètres et le total des marges latérales est de 4,80 mètres.

Adoptée à l'unanimité.

40.17 1172363089

CA17 20 0473

Dérogation mineure - déplacement d'une enseigne au 7655 boulevard Newman

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accorder une dérogation mineure à l'entreprise qui occupe le deuxième étage du bâtiment commercial situé au 7655, boulevard Newman, afin de permettre le déplacement de son enseigne au niveau du troisième étage, alors que selon l'article 10.2.2.1.c) i) du règlement de zonage numéro 2098, un bureau situé au deuxième étage peut avoir une (1) enseigne rattachée au bâtiment à la condition que l'enseigne soit localisée au-dessus ou à proximité d'une fenêtre desservant le local du bureau.

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle à ce que l'enseigne ait une superficie maximale de quatre (4,0) mètres carrés et que la dérogation mineure soit associée à l'entreprise « Industrielle Alliance » et non au bâtiment.

Adoptée à l'unanimité.

40.18 1172363087

CA17 20 0474

Dérogation mineure - escalier extérieur en cour avant au 8000 rue St-Patrick

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accorder une dérogation mineure au 8000, rue St-Patrick, afin de permettre la construction d'un escalier extérieur en cour avant donnant accès au deuxième étage, alors que selon les articles 5.6.3.1 et 6.3.1.11 du règlement de zonage numéro 2098, il est interdit de construire un escalier extérieur conduisant à un niveau plus élevé que celui du rez-de-chaussée sur la façade principale (3001308578).

Adoptée à l'unanimité.

40.19 1172363088

CA17 20 0475

Dérogation mineure - patio en cour avant au 2555 avenue Dollard

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accorder une dérogation mineure au 2555, avenue Dollard, afin de permettre l'aménagement d'un patio en cour avant du bâtiment industriel, alors que selon les articles 6.3.1.9 et 6.3.3.1 du règlement de zonage numéro 2098, il est interdit d'installer un patio en zone industrielle.

Adoptée à l'unanimité.

40.20 1172363090

CA17 20 0476
Plan d'implantation et d'intégration architecturale

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

De réunir pour adoption les points 40.21 à 40.28.
D'adopter les points 40.21 à 40.28.

Adoptée à l'unanimité.

CA17 20 0477
P.I.I.A. - démolition/agrandissement et reconstruction au 8000 rue St-Patrick

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (3001308578), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement n° LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre la démolition partielle, l'agrandissement au rez-de-chaussée et la reconstruction du deuxième étage d'une partie du bâtiment situé au 8000, rue St-Patrick.

Adoptée à l'unanimité.

40.21 1172363077

CA17 20 0478
P.I.I.A. - ajout d'une porte au bâtiment industriel 9163 - rue Boivin

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (3001317345), en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre l'ajout d'une porte sur une des façades du bâtiment industriel situé au 9163, rue Boivin.

Adoptée à l'unanimité.

40.22 1172363100

CA17 20 0479

P.I.I.A. - construction d'habitations "unifamilial jumelé" sur la rue du Bois-des-Caryers

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter en vue de l'émission des permis de construction (3001272432, 3001272430, 3001272385 et 3001272383), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre la construction de quatre (4) unités d'habitations de type « unifamilial jumelé » sur le lot numéro 4 605 587 (rue du Bois-des-Caryers).

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle à ce que la marquise située au-dessus de la porte d'entrée de la façade principale de chacun des bâtiments soit localisée en dessous du bandeau de pierre artificielle.

Adoptée à l'unanimité.

40.23 1172363097

CA17 20 0480

P.I.I.A. - ajout d'une porte au bâtiment industriel 1005 rue d'Upton

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de la modification aux plans déjà approuvés (permis de construction TR3000630333), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre l'ajout d'une porte sur la façade latérale droite du bâtiment industriel situé au 1005, rue d'Upton.

Adoptée à l'unanimité.

40.24 1172363098

CA17 20 0481

P.I.I.A. - ajout d'ouvertures et cage d'escalier au bâtiment industriel 7400 rue St-Patrick

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (3001317011), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration

architecturale, afin de permettre de percer des ouvertures et d'ajouter une cage d'escalier au bâtiment industriel situé au 7400, rue St-Patrick.

Adoptée à l'unanimité.

40.25 1172363099

CA17 20 0482

P.I.I.A. - agrandissement du bâtiment industriel au 9321 rue Airlie

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (3001316485), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre l'agrandissement du bâtiment industriel situé au 9321, rue Airlie.

Adoptée à l'unanimité.

40.26 1172363101

CA17 20 0483

P.I.I.A. - remplacement du revêtement du bâtiment résidentiel au 70 avenue Highlands

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (3001317815), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre le remplacement du revêtement extérieur des murs du bâtiment résidentiel situé au 70, avenue Highlands.

Adoptée à l'unanimité.

40.27 1172363102

CA17 20 0484

P.I.I.A. - remplacement du revêtement du bâtiment résidentiel au 9158 terr. Le Plateau

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (3001319961), les documents soumis en vertu des dispositions du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre le remplacement d'une partie du revêtement extérieur des murs du bâtiment résidentiel situé au 9158, terr. Le Plateau.

Adoptée à l'unanimité.

40.28 1172363103

CA17 20 0485

Compensation monétaire pour fins de parcs - locaux commerciaux transformés en logement au 405 - 90e Avenue

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

D'accepter une compensation monétaire pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement, au montant de 32 160 \$ pour la demande de permis de construction numéro 3001317305 visant la transformation de deux (2) locaux commerciaux en un (1) logement au 405, 90e Avenue.

Adoptée à l'unanimité.

40.29 1172363115

CA17 20 0486

Certificats d'occupation du domaine public - mai et juin 2017

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'entériner la délivrance des certificats d'occupation du domaine public pour les mois de mai et juin 2017, relativement aux demandes suivantes:

NUMÉRO CERTIFICAT	TYPE OCCUPATION	ENDROIT	PÉRIODE
620303	Rue	9e Avenue	4 mai 2017
622741	Rue	4e Avenue	15 au 18 mai 2017
623337	Rue	avenue Stirling	16 mai 2017
625138	Rue	rue Leclerc	12 mai 2017
619811	Rue	rue Gloria	4 mai 2017
620353	Rue	rue Daoust	4 mai 2017
623066	Rue	rue Hébert	17 mai 2017
619656	Rue	rue Gagné	26 mai 2017
625664	Trottoir	rue Airlie	15 au 17 mai 2017
619505	Rue	5e Avenue	3 mai 2017

619985	Rue	rue Giguère	8 mai 2017
624307	Rue	7e Avenue	27 avril au 2 mai 2017
622443	Rue	rue George	12 mai 2017
625831	Trottoir	rue George	10 et 11 mai 2017
621772	Rue	rue George	28 au 30 mars 2017
625102	Rue	37e Avenue	26 au 30 mai 2017
624319	Rue	rue Thierry	23 mai 2017
624876	Rue	avenue Lacharité	25 au 28 mai 2017
624099	Rue	rue Louis-Joliet	23 mai 2017
625833	Rue	16e Avenue	31 mai 2017
623753	Rue	boul. LaSalle	23 et 24 mai 2017
621744	Rue	rue Allard	30 mars au 30 avril 2017
624955	Rue	avenue Sénécal	18 mai 2017
624494	Rue	rue de Saguenay	25 mai 2017
622846	Rue	rue de Cabano	16 mai 2017
622848	Rue	rue de Newport	16 mai 2017
621389	Rue	76e Avenue	10 et 11 mai 2017
624469	Rue	avenue Dupras	23 et 24 mai 2017
622931	Rue	1ère Avenue	18 et 19 mai 2017
621697	Rue	rue Ménard	11 mai 2017
623472	Rue	terr. Greenfeld	10 au 16 mai 2017
621401	Rue	37e Avenue	10 et 11 mai 2017
627365	Rue	68e Avenue	13 juin 2017
625977	Rue	rue Dawn	2 juin 2017
626640	Rue	rue Red Cross	7 juin 2017
628723	Rue	rue Tremblay	13 juin 2017
628864	Rue	rue Dawn	14 juin 2017
629598	Rue	rue Marie-Claire	14 juin 2017
629611	Rue	rue Lise	13 juin 2017
626183	Rue	16e Avenue	1er juin 2017
629918	Rue	8e Avenue	21 juin 2017
627089	Rue	rue Airlie	7 et 8 juin 2017
625722	Rue	rue Pauline	1er juin 2017
625847	Rue	rue Leclerc	2 au 5 juin 2017
626185	Rue	rue Gagné	1er juin 2017
630041	Rue	rue George	9 au 15 juin 2017
630145	Rue	rue Ouimet	24 au 26 mai 2017
627269	Rue	rue Leclerc	8 juin 2017
631989	Rue	rue Réjane	22 juin 2017
628320	Rue	40e Avenue	9 juin 2017
629917	Rue	rue Daoust	15 juin 2017
632314	Rue	rue Prévile	29 juin 2017

630718	Rue	rue Proulx	22 juin 2017
630885	Rue	rue Louis-Joliet	8 juin 2017
630891	Rue	rue Curé-de-Rossi	13 juin 2017
630235	Rue	2e Avenue	21 juin 2017
630790	Rue	7e Avenue	19 au 28 juin 2017
624893	Rue	boul. Shevchenko	7 juin 2017
627836	Rue	rue de Newport	8 juin 2017
630834	Rue	rue Senkus	27 juin 2017
627369	Rue	rue John-F.-Kennedy	7 juin 2017
631246	Rue	7e Avenue	26 et 27 juin 2017
627834	Rue	rue de Brome	8 juin 2017
627753	Terrain municipal	boul. LaSalle	13 juin 2017
629971	Rue	rue de Magog	19 juin 2017
628544	Rue	avenue Lacharité	12 et 13 juin 2017
630865	Rue	rue Armel	21 au 26 juin 2017

Adoptée à l'unanimité.

40.30 1172363113

CA17 20 0487

Nettoyage de terrains

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

De mandater la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises afin d'effectuer le nettoyage des propriétés ci-après et de disposer des matières nuisibles, et ce, aux frais de chaque propriétaire ou locataire, soit :

ADRESSE/ENDROIT	NUMÉRO AVIS	DATE AVIS	DÉLAI
7200, rue St-Patrick	17957	7 juillet 2017	7 jours
7691, rue Édouard	17970-1, 17971-1 et 18263	11 mai et 20 juillet 2017	7 jours
9084, rue Boivin	18194-1, 18194-2	31 juillet	immédiatement
9084, rue Boivin	18195-1, 18195-2	31 juillet	7 jours

Adoptée à l'unanimité.

40.31 1172363116

CA17 20 0488**Implantation d'espaces de stationnement interdit en tout temps sur la rue Wanklyn**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'installer deux espaces de stationnement interdit en tout temps près de l'entrée charretière situé au 9361 de la rue Wanklyn soit :

- Une espace de stationnement interdit en tout temps d'environ 5.0 mètres sur le côté nord / est de l'entrée charretière.
- Une espace de stationnement interdit en tout temps d'environ 5.0 mètres sur le côté nord / ouest de l'entrée charretière.

Les nouvelles dispositions deviendront effectives lorsque la signalisation sera installée.

Adoptée à l'unanimité.

40.32 1177151009

CA17 20 0489**Espace de stationnement réservé pour personnes handicapées sur la rue de Saguenay**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

Qu'une zone de stationnement réservée pour personnes handicapées d'environ 12 mètres soit installée durant les heures d'affaires de la clinique médicale sur la rue de Saguenay à l'angle de l'avenue Dollard sur le côté nord / ouest, tout près de la rampe d'accès de la clinique.

Qu'une zone de débarcadère de 5 minutes maximum, d'environ 12 mètres soit installée durant les heures d'affaires de la clinique médicale sur la rue de Saguenay à l'angle de l'avenue Dollard sur le côté nord/ouest tout près de la rampe d'accès de la clinique.

Les nouvelles dispositions deviendront effectives lorsque ladite signalisation aura été installée.

Adoptée à l'unanimité.

40.33 1177151010

CA17 20 0490**Retrait de l'espace de stationnement réservé sur la rue Radisson**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

De retirer l'espace de stationnement réservé pour personnes handicapées près du 752 rue Radisson, cet espace de stationnement n'étant plus requis.

D'annuler la résolution CA12 200581.

Adoptée à l'unanimité.

40.34 1177151012

CA17 20 0491

Retrait de l'espace de stationnement réservé sur la rue Parent

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

De retirer l'espace de stationnement réservé pour personnes handicapées près du 8959 rue Parent, cet espace de stationnement n'étant plus requis.

D'annuler la résolution CA09 200509.

Adoptée à l'unanimité.

40.35 1176152031

CA17 20 0492

Décisions déléguées soumises par la division des ressources humaines

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'entériner les décisions déléguées soumises par la division des ressources humaines, de la Direction des relations avec les citoyens, greffe et services administratifs.

Adoptée à l'unanimité.

50.01 1176456007

Dépôt de documents:

- rapports de la Direction de l'aménagement urbain - juin 2017

60.01

CA17 20 0493

Suite de la période de questions

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, il y a reprise de la période de questions.

<u>Questions posées par</u>	<u>Sujet de l'intervention</u>	<u>Suivi</u>
Mme Sonja Susnjar	Lien vert Webdiffusion	
M. Francisco Moreno	Enregistrement des séances	
M. Robert Cordner	Événements sur le bord de l'eau Compagnies d'activités nautiques Hélicoptères et drones au-dessus des Rapides Stationnement sur partie asphaltée – intersection LaSalle et Gagné	Direction des loisirs
M. Éric Tremblay	Webdiffusion	

CA17 20 0494
Levée de la séance

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

De lever la séance à 21 h 07.

Adoptée à l'unanimité.

70.01

Manon Barbe
Mairesse d'arrondissement

Chantal Gagnon
Secrétaire d'arrondissement substitut

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

Manon Barbe
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 5 septembre 2017.